



PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 16 juin 2022

Alerte canicule : passage en vigilance ROUGE en Gironde

Météo-France a placé le département de la Gironde en vigilance ROUGE canicule à partir de vendredi 17 juin 2022 à 14h00 jusqu'à la fin de l'épisode caniculaire. Les températures devraient atteindre 40°C demain et 41°C samedi, et surtout ne pas descendre en dessous de 23°C la nuit de vendredi à samedi.

Conformément au plan départemental de gestion des vagues de chaleur, Fabienne BUCCIO, préfète de la Gironde, a réuni la cellule départementale canicule pour faire le point sur la situation, renforcer les mesures déjà mises en œuvre dans le cadre la vigilance orange et prendre des nouvelles dispositions face à cet épisode météorologique inédit en Gironde.

Ainsi, par arrêté préfectoral, toute manifestation publique se tenant à l'extérieur ou dans des locaux non-climatisés sera interdite dès demain 14h00 et jusqu'à la fin de l'épisode caniculaire. Les feux d'artifices ne seront pas autorisés jusqu'à lundi matin. Les cérémonies commémoratives de l'appel du 18 juin seront reportées, dès dimanche si les conditions climatiques le permettent.

La préfète invite les collectivités à ouvrir et élargir les plages d'ouvertures des lieux rafraîchis, piscines, parcs et jardins. Les maraudes effectuées par les associations sont renforcées avec la distribution d'eau aux personnes sans-abris et dans les squats.

La préfète appelle chacun à la plus grande vigilance en particulier les chefs d'entreprises, qui devront apprécier au cas par cas l'opportunité de suspendre l'activité professionnelle, conformément aux consignes diffusées par les services de l'État.

Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, les personnes isolées, les personnes sans-abri et les nourrissons.

Conseils de comportement :

- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin
- Appelez votre mairie si vous avez besoin d'aide
- Si vous avez des personnes âgées souffrant de maladie chronique, ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite 2 fois par jour. Accompagnez-les dans un endroit frais.
- Pendant la journée fermez volets, rideaux et fenêtres, aérez la nuit



- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon passez au moins 3 heures par jour dans un endroit frais
- Rafraîchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour
- Buvez fréquemment et abondamment même sans soif. Buvez 1,5 L d'eau par jour et mangez normalement
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h – 21h)
- Limitez vos activités physiques.

Toutes les recommandations pour se protéger contre les fortes chaleurs sont consultables sur le site internet du ministère des solidarités et de la santé <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/vagues-de-chaueur> et des services de l'État en Gironde : www.gironde.gouv.fr.

Un numéro d'information est également à disposition du public : **0800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe).

